

Séance du lundi 24 juillet 2023

Date de la convocation: 18/07/2023

Membres en exercice : 14

Présents : 9
Votants: 12

Nbr. vote pour: 12
Nbr. vote contre: 0
Nbr. abstentions: 0

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre juillet, le conseil municipal de la commune de VENTALON EN CEVENNES s'est réuni sous la présidence de Pierre-Emmanuel DAUTRY,

Présents : Camille LECAT, Loïc JEANJEAN, Daniel MATHIEU,
Pierre-Emmanuel DAUTRY, Muriel SAIZ, César VERDIER, Frédéric CEBRON,
Emilie THISSE, Olivier CHARTON

Représentés: Jean-Claude DAUTRY, Céline MATHIEU, Hervé PELLECUER

Excusés:

Absents: Siméon LEFEBVRE, Adrien RICARD

Secrétaire de séance: Daniel MATHIEU

**Objet: Subventions 2023 aux associations par la commune de Ventalon en Cévennes
- DE_2023_048**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant les demandes de subventions parvenues en mairie pour l'année 2023,

Après avoir vérifié que les dossiers de demande sont complets et que les associations répondent aux obligations de transparence de leurs comptes,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de VENTALON EN CEVENNES décide d'attribuer les subventions 2023 suivantes à l'unanimité :

- 430 € de subvention à l'association Cinéco,
- 50 € de subvention à l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.),
- 250 € à l'Amicale des Sapeurs-pompiers du Collet de Dèze,
- 50 € au foyer socio-éducatif du collège des Trois Vallées de Florac,
- 50 € de subvention à l'association LIRIDONA,
- 100 € au Petassou.



Le Maire, Pierre-Emmanuel DAUTRY

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par le biais de l'application informatique « Télérecours », accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

RF
SOUS PREFECTURE DE FLORAC
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 25/07/2023
048-200058410-20230724-DE_2023_048-DE